

## CARACTÉRISTIQUES DES CONDITIONNEMENTS DES BILLETS

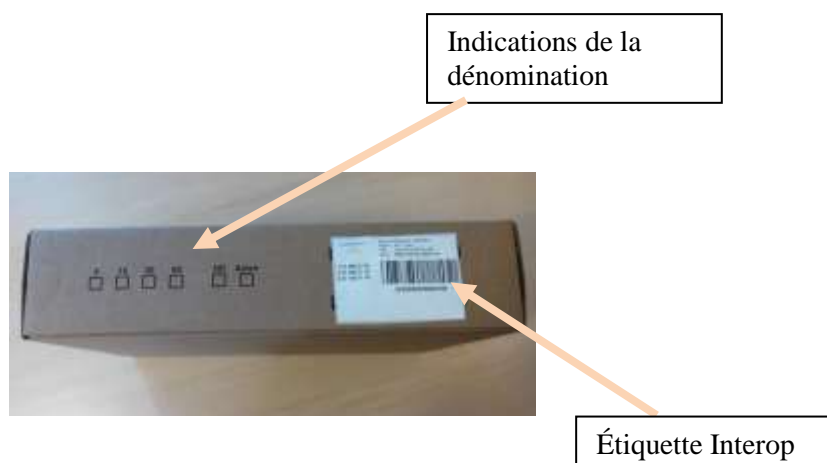
Le conditionnement des billets est spécifique au guichet institutionnel de la Banque de France où sont réalisées les opérations de numéraire :

Guichet institutionnel de la Banque de France			
	Nouveau centre fiduciaire <i>(cf. point I, annexe 1)</i>	Caisse modernisée <i>(cf. point II, annexe 1)</i>	Autre implantation avec caisse <i>(cf. point III, annexe 1)</i>
Conditionnements	Carton	Carton	Sac ou carton
	Ganses	Ganses	Ganses et coiffes
	Pochettes plastiques transparentes sécurisées	Pochettes plastiques transparentes sécurisées	Pochettes plastiques transparentes sécurisées

### 1. CARTON DE VERSEMENT

Le carton, dont les caractéristiques figurent dans le tableau ci-après, est la norme obligatoire de versement des billets dans les centres fiduciaires et les caisses modernisées de la Banque de France. Ces guichets sont listés respectivement aux points I et II de l'annexe 1.

Il doit pouvoir contenir 50 centaines gansées pour toutes les coupures, présentées sur deux rangées, dans le sens de la longueur du carton.



Les caractéristiques du carton sont les suivantes :

Dimensions intérieures du carton formé	376 x 290 x 87 mm
Dimensions extérieures du carton à plat	780 x 1 152 x 3 mm
Couleur	Toute couleur, sauf blanche (utilisée pour les cartons de billets neufs).
Matière	Carton permettant : - la pose d'étiquette adhésive sur l'une des deux faces latérales longues, - la conservation jusqu'à 6 mois de cette étiquette (sans risque de décollement) pendant le stockage.
Résistance du carton	Poids maximum : 10 kg par carton. Stockage de 10 couches de 4 cartons sur demi-palette, gerbables sur 2 niveaux (0+1) sans affaissement pendant au moins 6 mois. Intégrité d'un carton plein en cas de chute d'un mètre, sur sol dur (absence de déchirure de plus d'un centimètre). Intégrité du carton vide au terme d'un stockage de deux mois dans un local fermé à l'hygrométrie et la température non régulées.
Manipulations : Montage/démontage	Présence de bords « anti-coupe » permettant de manipuler les cartons sans gants et sans risque de coupure. Réalisation manuelle simple du carton. Fermeture manuelle facile par auto-verrouillage (sans utilisation de ruban adhésif). Ouverture facile du carton sans outil. Mise à plat facile après ouverture.
Sécurité/inviolabilité	Après fermeture du carton, impossibilité : - de l'ouvrir et de le refermer, - de passer la main à l'intérieur du carton fermé et d'en extraire des billets sans laisser de trace apparente visible. Présence d'une pré-découpe fragilisant les flancs pour mettre en évidence toute tentative d'ouverture (forçage du dispositif de verrouillage).
Sécurité/traçabilité	Étiquette adhésive portant un code-barres (cf. §. 4.1)

Spécifié dans le cadre d'une concertation avec la profession, un carton répondant à ces caractéristiques est développé par la société Smurfit Kappa, auprès de laquelle les transporteurs de fonds peuvent se fournir.

## 2. GANSES (entourant les centaines de billets)

Les ganses de billets sont soit :

- des ganses plastifiées de la couleur Pantone du billet ;
- des ganses papier de couleur blanche ou écru avec rappel de la couleur Pantone du billet. Des mentions relatives à la valeur faciale, au nombre de billets et au montant peuvent y être apposées ;
- des ganses papier de couleur blanche ou écru, pour les billets issus d'un traitement automatisé.

## GANSES PLASTIFIÉES

Coupure	Couleur (Code Pantone)	Largeur (mm)	Longueur (mm)
5 €	Gris 421	12	69
10 €	Rouge 192	12	76
20 €	Bleu 298	12	79
50 €	Orange 1525	12	84
100 € S1	Vert 367	12	88
100 € S2	Vert 367	12	84
200 € S1	Jaune 114	12	88
200 € S2	Jaune 114	12	84
500 €	Violet 514	12	88

(La couleur Pantone des ganses de la coupure de 50 € est volontairement plus soutenue pour éviter un risque de confusion avec les ganses de la coupure de 200 €).

### 2.1. GANSES PAPIER

Les ganses entourant les billets **issus d'un traitement automatisé** sont en papier de couleur blanche ou écrue.

Leur largeur est comprise entre 2 et 5 cm.

Les ganses entourant les billets **issus d'un traitement en tout ou partie manuel** sont en papier de couleur blanche ou écrue avec rappel de la couleur Pantone du billet. Des mentions relatives à la valeur faciale, au nombre de billets et au montant, peuvent y être apposées.

Leur largeur est comprise entre 2 et 5 cm.

## 3. COIFFES des paquets de 10 centaines de billets

Les coiffes sont utilisées pour les versements de paquets dans les seules implantations avec caisse - autres que les centres fiduciaires et les caisses modernisées de la Banque de France-, qui figurent au point III de l'annexe 1.

### 3.1. COIFFES « DESSUS »

Coupure	Blanc / Texte de couleur (Code Pantone)	Largeur (mm)	Longueur (mm)
5 €	Gris 421 U	62	120
10 €	Rouge 192 U	67	127
20 €	Bleu 298 U	72	133
50 €	Orange 144 U	77	140
100 € S1	Vert 367 U	82	147
100 € S2	Vert 367 U	77	147
200 € S1	Jaune 116 U	82	153
200 € S2	Jaune 116 U	77	153
500 €	Violet 514 U	82	160

Les dimensions des coiffes sont égales à celles des billets correspondants.

La couleur Pantone du texte écrit sur les coiffes des billets de 50 € et 200 € est volontairement plus soutenue pour une meilleure lisibilité.

Exemple de coiffe (modèle facultatif) :

<b>100 € - série 2</b> type	Réservé client Pour le compte de	Réservé BDF
Transporteur	<u>Date de remise</u>	
Emplacement code barre		

### 3.2. COIFFES « DESSOUS » (ou carton de soutien pour les paquets)

Les dimensions des coiffes « dessous » sont identiques à celles des coiffes « dessus ». Elles sont de couleur blanche ou écru et ne comportent aucune inscription. Une fois consolidé par cette coiffe, le paquet est cerclé au moyen de liens en matière plastique.

## 4. SACS et Pochettes plastiques transparents sécurisés

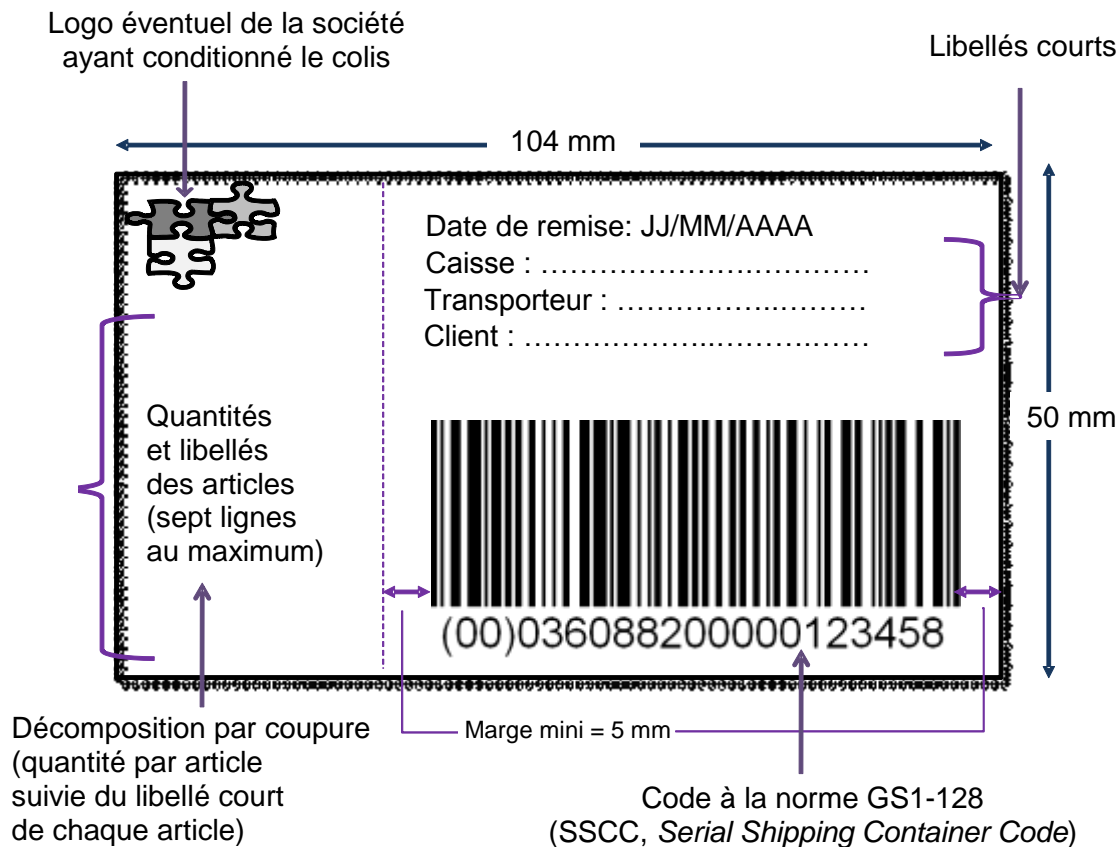
Les sacs plastiques transparents sécurisés sont utilisés pour les versements de paquets dans les seules implantations avec caisse -autres que les centres fiduciaires et les caisses modernisées de la Banque de France-, qui figurent au point III de l'annexe 1.

Les pochettes plastiques transparentes sécurisées sont utilisées pour les opérations de numéraire décrites dans la présente note, réalisées dans tout guichet institutionnel de la Banque de France. Elles sont sur-conditionnées en carton pour les versements de billets atypiques réalisés dans les centres fiduciaires.

### 4.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES LIÉES À L'UTILISATION D'INTEROP

Une étiquette au format 104 × 50 mm est apposée sur le bandeau de chaque sac ou pochette plastique. Elle comporte :

- d'une part, un code-barres de traçabilité du colis, à la norme GS1-128 ;
- d'autre part, les informations suivantes :
  - o date de remise du colis,
  - o nom de la caisse de la Banque de France où s'effectue le versement,
  - o nom de l'implantation du transporteur de fonds (« transporteur local »),
  - o nom de l'établissement propriétaire des fonds (« client local »),
  - o décomposition par coupure (« quantités par article »).



Les éléments du référentiel Interop (« libellés courts » des « correspondants Interop » -caisse-, « transporteur local », « client local » et des « articles » -paquets ou centaines de billets dans chaque dénomination-) sont disponibles sur le portail Interop.

L'étiquette doit être d'une qualité suffisante pour garantir une durée de vie supérieure à trois ans et résister au déchirement, au grattage, à l'humidité, à l'exposition au soleil et à une forte source de chaleur. La qualité de l'adhésif doit être suffisante pour que l'étiquette soit difficilement pelable à la main et que toute tentative de décollement laisse une trace (déchirement du support, résidu sur la surface étiquetée, etc.).

L'étiquette se substitue aux informations attendues sur la bande attachée au sac ou à la pochette (cf. schémas ci-dessous).

#### 4.2. SACS PLASTIQUES TRANSPARENTS SÉCURISÉS (homogènes pour 5 €, 10 €, 20 €)

Ce conditionnement est obligatoire pour effectuer les opérations de versement :

- jusqu'à 10 paquets d'une même coupure de 5 €, 10 €, 20 € aux guichets de la Banque de France (sacs homogènes).

Les paquets sont positionnés ganses visibles et coiffes apparentes pour les deux rangées de paquets du dessous et du dessus.

<b>Dimensions :</b>		<b>Longueur (mm)</b>	<b>Largeur (mm)</b>	<b>Soufflet (mm)</b>
Partie permettant de recevoir le contenu :		670	356	90
Bandeau :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bande attachée au sac</li> <li>▪ Reçu détachable</li> </ul>	60	356	

## Présentation du recto du sac :

**Bande attachée au sac (reçoit normalement l'étiquette Interop) :**

**Reçu détachable :**

Transporteur : .....	<b>Numéro unique du sac (numérique)</b>		Nbre de paquets	Montant en €	Date du versement : .....
Ets bénéficiaire : .....		5 €			Ets bénéficiaire : .....
Numéro de compte : .....		10 €			Nombre de sacs versés : <input type="checkbox"/>
Date versement : .....		20 €			
Montant total du versement : .....		Total			<b>À DETACHER ET À CONSERVER</b>
Nombre de sacs versés : <input type="checkbox"/> *					

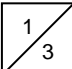
Partie permettant de recevoir le contenu :

### EXCLUSIVEMENT BILLETS DE 5/10/20 € POUR COIFFE

	COIFFE		COIFFE	
	COIFFE		COIFFE	

**Numéro unique du sac (numérique)**

**Référence du fabricant**

\* 1 sac sur 3 = 

### 4.3. SACS PLASTIQUES TRANSPARENTS SÉCURISÉS (homogènes pour 50 €, 100 €, 200 €, 500 € et sacs hétérogènes)

Ce conditionnement est obligatoire pour effectuer les opérations de versement :

- jusqu'à 10 paquets d'une même coupure de 50 €, 100 €, 200 €, 500 € aux guichets de la Banque de France (sacs homogènes) ;
- jusqu'à 10 paquets toutes dénominations confondues (sacs non homogènes).

Les paquets sont positionnés ganses visibles et coiffes apparentes pour les deux rangées de paquets du dessous et du dessus.

<b>Dimensions :</b>		<b>Longueur (mm)</b>	<b>Largeur (mm)</b>	<b>Soufflet (mm)</b>
Partie permettant de recevoir le contenu :		720	406	90
Bandeau :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bande attachée au sac</li> <li>▪ Reçu détachable</li> </ul>	60	406	

**Présentation du recto du sac :**

**Bande attachée au sac (reçoit normalement l'étiquette Interop) :**

**Reçu détachable :**

Transporteur : .....	<b>Numéro unique du sac (numérique)</b>		Nbre de paquets	Montant en €	Date du versement : .....
Ets bénéficiaire : .....		5 €			Ets bénéficiaire : .....
Numéro de compte : .....		10 €			<b>Nombre de sacs versés :</b>
Date du versement : .....		20 €			
Montant total du versement : .....		50 €			<input type="checkbox"/>
.....		100 €			
.....		200 €			
Nombre de sacs versés : <input type="checkbox"/>	500 €				
	Total				<b>À DETACHER ET À CONSERVER</b>

Partie permettant de recevoir le contenu :

	COIFFE		COIFFE	
	COIFFE		COIFFE	

**Numéro unique du sac (numérique)**  
**Référence du fabricant**

**4.4. Pochettes plastiques transparentes sécurisées**

Ce conditionnement est obligatoire pour effectuer les versements d'appoints aux guichets de la Banque de France : nombre de centaines inférieur à 10 pour chacune des trois plus fortes dénominations (100, 200, 500 €).

Ce conditionnement est par ailleurs préconisé, à la place des sacs de plus grande dimension, pour les versements d'un seul paquet quelle que soit la coupure (du 5 € au 500 €).

<b>Dimensions :</b>		<b>Longueur (mm)</b>	<b>Largeur (mm)</b>
Partie permettant de recevoir le contenu :		295	228
Bandeau :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bande attachée à la pochette</li> <li>▪ Reçu détachable</li> </ul>	60	228

Bande attachée à la pochette  
(reçoit normalement l'étiquette Interop) :

Reçu détachable :

	5 €	10 €	20 €	50 €	100 €	200 €	500 €	TOTAL
Nbre de centaines								
Somme en €								

Transporteur : ..... Ets bénéficiaire : .....

Numéro de compte : ..... Date du versement : .....

Nombre de sacs versés : ..... *Numéro unique du sac (numérique)*

Montant total du versement : .....

Date du versement : .....

Ets bénéficiaire : .....

Nombre de sacs versés : .....

*Numéro unique du sac (numérique)*

**À DETACHER ET À CONSERVER**

Partie permettant de recevoir le contenu :

**JUSQU'À 10 CENTAINES**

*Numéro unique du sac (numérique)*

*Référence du fabricant*

#### 4.5. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les caractéristiques techniques sont applicables aux 3 types de sacs plastiques transparents sécurisés et à la pochette plastique transparente sécurisée :

<b>Sécurité/traçabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Triple numérotation, avec numéros uniques par partie versante</li> <li>– Jet d'encre infalsifiable</li> </ul>
<b>Sécurité/inviolabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Soudures latérales (deux) et de fond (trois) sécurisées par un filet d'encre visible</li> <li>– Adhésif permanent de haute sécurité détectant toute tentative de fraude (manuelle, froid, chaleur, solvant, pré-salivage). Système auto-adhésif avant bande</li> </ul>
<b>Descriptif matière</b>	– Polyéthylène trois couches <b>transparent</b> , 100 microns RS
<b>Dispositif d'évacuation d'air</b>	– Entre 6 et 9 perforations (chacune ayant un diamètre inférieur à 3 mm) réparties sur au moins un tiers du sac
<b>Type d'impression</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 2 couleurs : inscriptions noires. Fond blanc d'écriture pour la bande attachée au sac et le reçu détachable</li> <li>– Bande de sécurité de couleur indifférente</li> </ul>